La loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France a instauré l'obligation de récolement décennal. Des textes complémentaires sont venus préciser la notion de récolement et définir son périmètre. Pour tous les musées de France. la date d'achèvement est fixée au 12 iuin 2014.

Le service des musées de France accompagne cette vaste opération nationale en organisant des sessions de formation et des rencontres professionnelles.

Cette année, au vu des problématiques soulevées dans le cadre de l'avancement des travaux du récolement dans les musées nationaux, la question de la place des archives et de la documentation fait l'objet d'un examen spécifique.

Pour vous permettre de poser des questions, donner des conseils, ou partager des expériences avant et après cette journée d'étude, rendez-vous sur le blog :

http://portail-joconde.over-blog.com/

Vous retrouverez également dans l'espace professionnel du portail *Joconde* tous les textes de référence ainsi que les interventions des premières journées d'étude des 24 et 25 novembre 2011.

#### textes de référence :

- code du patrimoine, articles L 451-2, L451-5, L451-9, D113-27, D113-28, D 451-15 à D 451-21 et R451-24
- arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement
- circulaires n° 2004-0669 du 17 septembre 2004 et n°2006-006 du 27 juillet 2006
- note-circulaire du 19 juillet 2012 relative à la problématique des matériels d'étude et à la méthodologie préalable à l'affectation de certains de ces biens aux collections des musées de France

## comité d'organisation

service des musées de France

direction générale des patrimoines

Marie-Christine LABOURDETTE, directrice, chargée des musées de France

Bruno SAUNIER, conservateur général du patrimoine, sous-directeur des collections

Claire CHASTANIER, adjointe au sous-directeur des collections

Philippe SAUNIER, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

François AUGEREAU, adjoint au chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

Lorraine MAILHO, conservatrice en chef du patrimoine, bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

Christine ANDRÉ, responsable de coordination

#### Musée d'archéologie nationale

Château de Saint-Germain-en-Laye 18 place Charles de Gaulle 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél: 01 39 10 13 00

Accès: RER A - Station Saint-Germain-en-Laye

www.musee-archeologienationale.fr





## Ministère de la Culture et de la Communication

Direction générale des patrimoines

Service des musées de France

www.culture.gouv.fr



# Le récolement décennal

## Les archives et la documentation dans le cadre du récolement

## ■A partir de 8h45:

arrivée des participants, retrait des badges et dossiers café de bienvenue

#### 9h15: accueil par le directeur du musée hôte

Hilaire MULTON, directeur du musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

### ■9h30 : ouverture des travaux

Le directeur général des patrimoines

## Matinée

présidente de séance : **Isabelle BALSAMO**, conservatrice générale du patrimoine, chef de l'Inspection des patrimoines

#### ■9h45: les archives, statut et contexte juridique

Philippe HENWOOD, inspecteur général, Inspection des patrimoines, collège des archives

### ■10h00 : des ressources pour les musées nationaux dans les travaux de récolement

**Françoise PETITOU**, conservatrice générale des bibliothèques, chef du service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France

Catherine GRANGER, conservatrice en chef des bibliothèques, adjointe au chef de service

#### ■10h20 : les archives dans les musées : l'impact de la réglementation, retour d'expérience

Edouard VASSEUR, conservateur du patrimoine, Ministère de la défense, ancien chef de la mission des archives du Ministère de la culture et de la communication, secrétariat général

■10h40 : pause

## ■11h00 : documentation, archives, collections dans les musées : quelles frontières ?

table-ronde animée par **Thierry CRÉPIN-LEBLOND**, conservateur général du patrimoine, directeur du musée de la Renaissance - château d'Ecouen

Yves CARLIER, conservateur en chef du patrimoine, musée des châteaux de Versailles et de Trianon Elisabeth CAUDE, conservatrice en chef du patrimoine, musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

Véronique MATTIUSSI, responsable du fonds historique, musée Rodin

Eric MOINET, conservateur en chef du patrimoine, directeur du département du patrimoine et des collections, Cité de la céramique - Sèvres et Limoges

■12h30 : questions - réponses

■12h45 : déjeuner-buffet sur place, chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye

# Après-midi

président de séance : **Gennaro TOSCANO**, professeur des universités, directeur des études du département des conservateurs, directeur de la recherche et des relations scientifiques, Institut national du patrimoine

#### ■14h15 : le statut de la photographie dans les collections nationales

table-ronde animée par **Sylvie AUBENAS**, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du département des estampes et de la photographie, bibliothèque nationale de France

Françoise BÉRARD, conservatrice générale des bibliothèques, chef du pôle documentaire, musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Marie-Charlotte CALAFAT, adjointe au responsable des collections et des ressources documentaires, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Laure COLLIGNON, conservatrice en chef des bibliothèques, chef du service des archives, de la bibliothèque et de la documentation, musée Picasso à Paris

**Isabelle GAËTAN**, chargée d'études documentaires, responsable de la documentation, musée d'Orsay **Jean-Daniel PARISET**, conservateur général du patrimoine, directeur, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine et archives photographiques

■15h45 : pause

# ■16h00 : photographies anciennes et identification de biens : une méthode originale d'investiga-

**Thierry BAJOU**, conservateur en chef du patrimoine, service des musées de France, bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

Alain PRÉVET, chargé d'études documentaires principal, responsable des archives des musées nationaux, service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France

# ■16h20 : fouilles et fouilleurs, ou comment reconstituer l'histoire des dépôts d'archéologie sous la Troisième République

Yannick LINTZ-LAMPEL, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service du récolement des dépôts, musée du Louvre

■16h40 : questions - réponses

■17h15 : conclusion et perspectives

Marie-Christine LABOURDETTE, directrice, chargée des musées de France

17h30 : clôture des travaux

17h30 - 18h30 : visite de l'exposition temporaire " le Musée d'archéologie nationale et les gaulois " et des nouvelles salles gauloises d'exposition permanente